



Journal de la Société
des Océanistes

Journal de la Société des Océanistes

112 | Année 2001-1
Micronésie plurielle

Fabienne Federini, *La France d'Outre-Mer. Critique d'une volonté française*

1996, Paris, Éditions L'Harmattan, 190 pages

Gilles Blanchet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jso/1739>

DOI : 10.4000/jso.1739

ISSN : 1760-7256

Éditeur

Société des océanistes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2001

Pagination : 93-94

ISSN : 0300-953x

Référence électronique

Gilles Blanchet, « Fabienne Federini, *La France d'Outre-Mer. Critique d'une volonté française* », *Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 112 | Année 2001-1, mis en ligne le 28 mai 2008, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/jso/1739> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jso.1739>

article (pp. 136-137). Au fil des pages, un certain nombre de remarques et d'observations sur la vie quotidienne et les rapports entre communautés rendent l'ouvrage vivant et surtout juste, ces aspects étant généralement absents des travaux sur le Vanuatu, plutôt consacrés aux aspects traditionnels ou centrés sur une communauté en particulier.

Construit comme un essai plutôt que comme une monographie, *Bridging Mental Boundaries in a Post-colonial Microcosm* possède cependant les atouts comme les faiblesses de ce genre littéraire. Vif et brillant, le propos est aussi trop systématiquement construit autour de cette notion de « boundary », de frontière. Si le contenu du livre dépasse la stérilité des dichotomies classiques, son architecture en revanche, bien qu'évidente en regard de l'histoire bipolaire, voire schizophrénique du Vanuatu, accrédite et pérennise l'idée d'une division profonde entre anglophones et francophones, notamment, mais aussi entre catholiques et protestants, entre village et nation, authentique et inauthentique, etc. Traquant toutes les « frontières mentales » en vigueur dans l'archipel, Miles se met paradoxalement à en créer, ou du moins à en renforcer certaines : les schémas qu'il construit (pp. 156-157) dans le chapitre 5 consacré aux « nouvelles frontières » mettent ainsi en parallèle les frontières héritées du condominium et les frontières en voies d'émergence. Inventaire à la Prévert dont on ne sait pas toujours très bien s'il s'agit de la vision de l'auteur, de celle des ni-Vanuatu ou des théories communément admises. Surtout, ces oppositions figent et opposent des différences, des subtilités qui pourtant s'entrecroisent le plus souvent ; ces oppositions nous réinstallent dans une logique dichotomique : tradition/modernité, avant/après, rural/urbain, kava/alcool, local/national, subsistance/marché, etc. que l'auteur avait jusque-là réussi à éviter, mais aussi à démonter. Qu'il est difficile, décidément, de sortir du « condocolonialisme » !

Eric WITTERSHEIM,

« Genèse et transformations des mondes sociaux »
EHESS-CNRS

FEDERINI, Fabienne, 1996. *La France d'Outre-Mer. Critique d'une volonté française*, Paris, Éditions L'Harmattan, 190 pages.

Spécialisée en sociologie politique, Fabienne Federini a été l'assistante parlementaire de Rodolphe Désiré, le sénateur-maire de la commune du Marin à la Martinique qui l'a encouragé à écrire ce livre. Elle y analyse les relations entre la métropole et l'outre-mer en s'appuyant sur les discours et le langage tenu par les autorités métropolitaines. Elle concentre son analyse sur les anciennes colonies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion qui sont devenues en 1946 des départements français. Elle constate en effet que, malgré un discours récurrent qui vise à en faire des départements comme les autres, ils sont toujours en retard sur leurs homologues métropolitains. Au fil des ans, leur niveau de vie s'est nettement amélioré mais ils dépendent de plus en plus des subsi-

des de l'État et sont confrontés à une situation économique et sociale qui se dégrade.

Le décalage persistant « entre ce qui est voulu par la France et ce qui existe localement » l'incite à se pencher sur le contenu de ces discours pour mieux saisir la réalité des choses. Le questionnement du langage forme la clé de voûte de l'ouvrage qui se penche sur les propos officiels tenus depuis 1946.

Au lendemain du deuxième conflit mondial, la départementalisation est considérée comme mettant fin à la colonisation et comme symbolisant l'unité de la France à travers le monde. Mais, en faisant de l'outre-mer le prolongement de la France, elle en nie les spécificités et, en limitant le pouvoir et la représentativité des élus ultramarins, elle fixe des bornes au débat politique. Les autorités métropolitaines sont ainsi conduites à considérer toute demande d'autonomie comme une atteinte à la souveraineté française, ce qui les pousse à court-circuiter les élus territoriaux pour s'appuyer directement sur l'*attachement* des populations insulaires. Définir les DOM comme des départements comme les autres revient, d'une certaine façon, à les placer dans une catégorie institutionnelle déterminée et à leur assigner une norme à partir de laquelle leurs différences sont appréhendées comme des handicaps structurels que l'État a vocation à résorber. Mais l'accès au statut départemental n'a pas transformé les rouages économiques qui restent actionnés de l'extérieur et s'appuient souvent sur des monopoles et des rentes de situation. Il a, par contre, entraîné un accroissement considérable des transferts de fonds publics qui se sont substitués aux activités agricoles d'exportation devenues de moins en moins rentables. En même temps qu'ils sont venus gonfler le pouvoir d'achat des ménages, ils ont engendré une croissance ininterrompue des importations et la multiplication d'activités improductives qui n'ont fait qu'accentuer la situation de dépendance.

La métropole tend à considérer ces transferts comme une forme d'assistance et un fardeau. Cela ne correspond pas à la réalité pour l'auteur qui s'attache à montrer que les lois de décentralisation se sont aussi traduites par un transfert des charges qui a accéléré les déséquilibres régionaux plus qu'il ne les a réduits. Les sommes distribuées par le Fonds européen de développement régional (FEDER) ont aussi poussé l'État à restreindre son champ d'intervention et à se détourner de sa fonction de régulation sociale pour ne conserver que ses fonctions régaliennes.

Le discours sur le coût supposé des DOM laisse entendre que l'attitude de la métropole est généreuse et désintéressée et se fonde sur une « certaine idée de la France ». Mais, il ne faut pas oublier que les DOM et les TOM lui permettent de rester présente sur tous les océans du globe et de conserver un rôle international de premier plan, sans parler du potentiel d'une zone économique exclusive (ZEE) qui est la troisième du monde par sa superficie.

Il ressort de l'ouvrage que le langage officiel masque la réalité des DOM autant qu'il ne la révèle. Il révèle surtout l'idée que la France se fait d'elle-même à travers une approche « fusionnelle » de l'unité nationale qui postule l'effacement des différences et des frontiè-

res. Cela l'empêche de considérer les DOM comme des entités spécifiques dotées d'un dynamisme propre. Cette attitude est d'autant plus enracinée qu'avec la départementalisation de 1946 et la décentralisation de 1982, la France pense avoir opéré une décolonisation exemplaire et réussi à transformer sa relation de domination en une relation citoyenne, à base d'égalité et de solidarité.

Mais, remarque Fabienne Federini, l'acte de nommer n'est pas neutre. L'utilisation des termes génériques de DOM, TOM, DOM-TOM ou d'Outre-Mer empêche de penser la singularité de ces territoires. Elle illustre la position dominante de la métropole qui, comme à l'époque coloniale, continue de tenir un discours global qui ne reflète que son point de vue. Pour que la France se représente autrement ses territoires d'outre-mer, il faudrait qu'elle commence par se remettre en question et s'affranchisse d'une représentation idéalisée de son rôle, qui s'inspire des idéaux et valeurs humanistes de la période des lumières.

Cette façon de voir ne peut que la conduire dans une impasse et il faudrait qu'elle la corrige avant d'y être contrainte par son appartenance à l'Union européenne.

Fabienne Federini a le double mérite de mettre en évidence le poids du politique dans les relations entre la France et ses territoires d'outre-mer et de souligner le décalage souvent flagrant entre les discours et la réalité. Elle rappelle utilement qu'en politique on ne peut prendre au pied de la lettre le langage employé et que la référence à des valeurs universelles ne fait souvent qu'habiller ou masquer la recherche d'intérêts plus triviaux. De façon plus spécifique, elle souligne le poids du passé, la part du mythe et de l'imaginaire dans l'image des DOM-TOM véhiculée sur la place publique, qui explique peut-être la posture avantageuse que se croit toujours obligée d'adopter la métropole. Elle montre que, pour bien saisir les liens entre la métropole, les DOM ou les TOM, il faut aller au-delà du sens commun et, au lieu de se bercer de l'illusion d'une connaissance immédiate, recourir à une démarche scientifique.

Son analyse des discours métropolitains ne suffit pas cependant à fonder une archéologie des relations entre la métropole et l'outre-mer. Il faudrait aller plus avant dans l'étude des discours, les replacer dans un cadre plus large et les décoder en fonction du lieu où ils sont prononcés, du public auquel ils s'adressent et des antécédents auxquels ils se réfèrent.

Il faudrait aussi se livrer à une analyse symétrique des discours tenus par les responsables et élus des territoires d'outre-mer, qui s'exercent sur d'autres registres et s'appuient sur des structures et un contexte différents.

Il faudrait enfin voir dans quelle mesure, ici et là, les artifices et figures de rhétorique du langage officiel ne sont pas une façade à usage externe dont les protagonistes des deux bords ne sont pas dupes. Entre les uns et les autres, les relations sont complexes et subtiles. Elles s'appuient sur des relations asymétriques et un passé partagé qui font que, pour parvenir à ses fins, chacun a appris à s'avancer voilé et à se couler dans un moule convenu.

Gilles BLANCHET, IRD (Brest)

BENJAMIN, Didier et Henry GODARD, 1999. *Les outre-mers français : des espaces en mutation*, Paris, Éditions Ophrys, Coll. GéOphrys, 267p.

Henry Godard et Didier Benjamin sont professeurs de géographie et chercheurs à l'université de la Réunion. Ils viennent de coordonner un volume de l'Atlas de France consacré aux 'outre-mers' et ont constitué un réseau documentaire et scientifique, le 'Rom', qui met en synergie les laboratoires de géographie des universités d'outre-mer et de la Rochelle et bénéficie du soutien du secrétariat d'État à l'Outre-mer.

Tous deux présentent ici une synthèse actualisée de l'ensemble de leurs travaux et épaulent leur texte avec un abondant corpus cartographique et statistique, une bibliographie détaillée et des références aux sites web consacrés à ce domaine.

Figurent aussi en annexe des extraits des principaux textes réglementaires qui ont jalonné l'histoire coloniale et post-coloniale outre-mer. Cela va du Code Noir de 1685 et de l'abolition de l'esclavage en 1848 aux accords de Lomé de 1989 et à l'accord sur la Nouvelle-Calédonie de 1998. Au total, un ouvrage d'une lecture aisée où la cohérence du propos le dispute à l'éclectisme et aux jugements balancés. Ils s'appuient sur le concept de centre/périphérie, débarrassé de tout contenu idéologique, et recourent à plusieurs échelles d'analyse. Une approche à petite échelle met en évidence les convergences des outre-mers qui se caractérisent par des structures et des comportements analogues, et des dynamiques voisines en matière démographique, économique ou sociale.

Une échelle intermédiaire, qui amène à se pencher sur les 217 communes ultramarines met, au contraire, en relief leurs disparités économiques et leur différences sociales. Une plus grande échelle fait enfin ressortir le rôle clé des grandes agglomérations urbaines, qui apparaissent comme des relais de la métropole et interviennent simultanément comme des pôles de développement pour leur environnement immédiat et des facteurs de marginalisation pour leurs périphéries.

Ces différents niveaux d'analyse mettent en évidence le rôle joué par la perspective adoptée et débouchent sur un relativisme auquel n'échappent pas les auteurs lorsqu'ils se tournent vers une approche spatiale. Dans un cadre national et européen, les outre-mers leur apparaissent « fragiles » et « protégés ». Le montant croissant des transferts publics débouche sur une consommation accrue mais n'arrive pas à développer un tissu productif de plus en plus lâche et sans vigueur. Les transferts continuent cependant de se justifier par les handicaps qu'ils s'efforcent de surmonter et par la solidarité nationale dont ils sont les témoins. Dans un cadre régional, les espaces ultramarins apparaissent inversement comme des îlots artificiellement prospères, difficiles à intégrer dans leur voisinage du fait de leur niveau de vie élevé et de leur statut particulier. Sur le plan mondial enfin, les territoires outre-mer ont l'inconvénient d'être éloignés de leurs centres de décision et de se situer à contre-courant d'un mouvement d'idées qui se traduit par une quête identitaire et une multiplication des États-nations.